

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL TASSALA » en abrégé « CMT »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
PRODOMO, RUCHES, CITE SOPIM NON LOIN DE LA
PHARMACIE MESANO, Lot 601, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL TASSALA » en abrégé « CMT »

Objet : La Médecine Générale ;les Spécialités médico-chirurgicales (Gynécologie, Pédiatrie, Cardiologie... etc.), l'Imagerie médicale (Echographie, ECG) ;la Mise en observation. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations agricoles, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
PRODOMO, RUCHES, CITE SOPIM NON LOIN DE LA
PHARMACIE MESANO, Lot 601, Ilot N/A

Dirigeant(s) Mme DIAKITE EPSE KANO FATOUMATA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00005 du 03/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00238/GTCA/RC/2023 du 03/01/2023

